

Plan de la Solidarité Olympique 2017-2020

**S'engager ensemble
pour le développement
du sport et de ses valeurs**

**Comité International Olympique
Solidarité Olympique**

Villa Mon-Repos
Parc Mon-Repos 1
Case postale 1374
1001 Lausanne
Suisse

Tél. +41 21 621 69 00
Fax +41 21 621 63 63

solidarity@olympic.org
www.olympic.org



01	Message du président du Comité International Olympique
03	Message du président de la commission de la Solidarité Olympique
05	Histoire de la Solidarité Olympique
07	À propos de la Solidarité Olympique
09	Mission et objectifs 2017-2020
11	Structure organisationnelle
13	Bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne
15	Programmes 2017-2020
17	Budget 2017-2020
19	Partenaires
20	Programmes mondiaux
24	Athlètes
30	Entraîneurs
36	Gestion des CNO et partage de connaissances
42	Promotion des valeurs olympiques
48	Forums et projets spéciaux
52	Programmes continentaux
58	Subsides du CIO pour la participation aux Jeux Olympiques
62	Abréviations

Message du président du Comité International Olympique



Thomas Bach

Grâce au succès remporté par les Jeux Olympiques et à l'attrait durable exercé par les valeurs olympiques partout dans le monde, le Mouvement olympique peut regarder l'avenir avec confiance. Une telle force et une telle stabilité nous permettent d'apporter un soutien encore plus important aux athlètes, qui sont plus que jamais au cœur de notre Mouvement.

Pour son plan 2017-2020, grâce à la formidable réussite des Jeux Olympiques de Rio 2016, la Solidarité Olympique disposera, et ce pour la première fois, d'un budget de plus de 500 millions de dollars américains. Ce budget permettra à la Solidarité Olympique de consolider ses réalisations, de lancer de nouveaux projets, d'offrir un service plus ciblé aux Comités Nationaux Olympiques et de les aider à préparer leurs athlètes pour les Jeux Olympiques de PyeongChang 2018 et Tokyo 2020 ainsi que pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires 2018 et Lausanne 2020.

Au cours des quatre prochaines années, 21 programmes seront proposés aux CNO du monde entier, avec un accent mis plus particulièrement sur la formation et le développement des athlètes ainsi que sur l'éducation. Deux nouveaux programmes ont été ajoutés, lesquels témoignent de notre désir constant de donner la priorité absolue aux athlètes, que ce soit dans nos activités ou dans le cadre de notre responsabilité sociale : les programmes de soutien aux athlètes réfugiés et de transition de carrière des athlètes. Tous les programmes ont été pensés de façon à prendre en compte les recommandations de l'Agenda olympique 2020.

C'est par la solidarité que l'universalité des Jeux Olympiques peut devenir réalité. C'est la mission à laquelle se consacrera encore plus attentivement la Solidarité Olympique au cours des quatre prochaines années.

Au nom du CIO, je souhaiterais remercier la commission de la Solidarité Olympique pour son excellent travail. Mes remerciements vont également à tous les bureaux de la Solidarité Olympique dans le monde pour leur dévouement et leur engagement.



Message du président de la commission de la Solidarité Olympique



Cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah

L'assistance aux CNO, notamment à ceux qui en ont le plus besoin, est au cœur de la mission de la Solidarité Olympique. Que ce soit pour promouvoir les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme dans chaque pays, améliorer la capacité organisationnelle des CNO et encourager la formation de leurs cadres sportifs, ou encore développer le sport pour tous ou le sport de haut niveau, la Solidarité Olympique met tout en œuvre pour offrir une variété de programmes, aussi bien sur le plan mondial que continental.

Pour le plan 2017-2020, la Solidarité Olympique continue à s'engager avec les CNO et tous ses partenaires pour le développement du sport et de ses valeurs, et surtout pour accroître l'aide aux athlètes. Pour cela, elle se veut plus que jamais à l'écoute des CNO, prête à anticiper leurs besoins et à poursuivre une collaboration efficace et constructive avec son réseau de partenaires, en particulier les associations continentales et les Fédérations Internationales. Elle a ainsi adapté les programmes offerts et en a développé de nouveaux afin de répondre au plus près aux besoins des CNO et leur offrir un service encore plus ciblé.

Pour mener à bien cette tâche, la Solidarité Olympique peut compter sur davantage de moyens pour les quatre ans à venir, avec un budget en hausse de près de 16 % par rapport au plan précédent. Elle est confiante en l'avenir et solidaire des CNO pour les aider à construire un environnement adapté qui leur permette non seulement d'améliorer leur structure, mais aussi de faire progresser leur jeunesse, leurs athlètes, leurs dirigeants et entraîneurs.

Au nom de la commission de la Solidarité Olympique, je tiens à remercier les CNO, les associations continentales et tous les partenaires qui collaborent à nos programmes, ainsi que les bureaux de la Solidarité Olympique à Lausanne et sur chaque continent pour leur contribution à faire de notre mission une réalité sur le terrain.

Histoire de la Solidarité Olympique

1960

Le CIO souhaite organiser sa propre action d'assistance aux CNO, en particulier dans le but de soutenir un certain nombre de CNO créés à la suite de l'indépendance de leur pays et, par leur intermédiaire, développer le sport et promouvoir l'idéal olympique.

1962

Le Comité d'Aide Internationale Olympique (CAIO) est créé dans ce sens par le comte Jean de Beaumont, membre du CIO.

1971

Le Comité pour la Solidarité Olympique est créé par la fusion du CAIO avec l'Institut international de développement des CNO fondé en 1969 par l'Assemblée générale permanente des CNO.

1973

Les efforts se poursuivent pour améliorer l'aide aux CNO qui en ont le plus besoin. Le manque de ressources financières empêche presque tout progrès dans ce sens. Dans les années 60 et 70, plus de 50 nouveaux CNO voient le jour dans des pays disposant de très peu de moyens pour développer le sport sur leur territoire.

1979

Le CIO octroie aux CNO 20% du revenu des droits de télévision lors de l'assemblée constituante de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) à Porto Rico.

1981

La commission de la Solidarité Olympique est créée lors du Congrès olympique de Baden-Baden par le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, et le président de l'ACNO, Mario Vázquez Raña. Elle a pour mission de satisfaire les intérêts et les besoins des CNO. Le président du CIO la préside.

1984

La Solidarité Olympique passe à une structure de gestion des revenus, conforme aux critères établis par le CIO, à partir d'une forme de subvention générale. Ceci est possible grâce à l'augmentation des revenus des droits de télévision dès les Jeux de la XXIII^e Olympiade à Los Angeles.

1985

La commission de la Solidarité Olympique développe ses activités sur la base de plans quadriennaux, jouissant d'une autonomie administrative conforme à ses fonctions, ses compétences et sa structure.

2001

La structure actuelle des programmes de la Solidarité Olympique est mise en place par Jacques Rogge, président du CIO. Mario Vázquez Raña est nommé président de la commission.

2012

Le cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah est nommé président de la commission en succession à Mario Vázquez Raña.



À propos de la Solidarité Olympique

Aujourd'hui, la Solidarité Olympique a pour objectif d'aider les CNO à développer et renforcer leurs structures, ainsi qu'à soutenir leurs athlètes, entraîneurs et administrateurs, et promouvoir les valeurs olympiques, grâce à des programmes ciblés. Ces programmes leur permettent non seulement de consolider leur place et leur rôle au sein du Mouvement olympique et au sein de leurs propres structures nationales, mais aussi d'augmenter leur autonomie et indépendance. Mieux encadrés, les CNO peuvent assumer de manière optimale leurs responsabilités.

La ligne adoptée pour le plan de la Solidarité Olympique 2017-2020 poursuit ces objectifs afin d'accompagner les CNO et les préparer aux enjeux futurs.

Charte olympique, Règle 5

La Solidarité Olympique a pour but d'organiser l'assistance aux CNO, particulièrement à ceux qui en ont le plus grand besoin. Cette assistance prend la forme de programmes élaborés en commun par le CIO et les CNO, avec l'assistance technique des FI si nécessaire.

La mission de la Solidarité Olympique, conformément à la Règle 5 de la Charte olympique, est demeurée inchangée depuis 30 ans. Toutefois, au cours du processus de préparation du plan 2017-2020, la Solidarité Olympique a souhaité y ajouter la notion « d'adhésion à la stratégie du CIO » afin de veiller à ce que tous les programmes proposés pour le nouveau plan s'inscrivent dans le droit fil des recommandations de l'Agenda olympique 2020 du CIO.



Mission et objectifs 2017-2020

Fidèle à sa mission, la Solidarité Olympique centre ses efforts sur l'**assistance à tous les CNO**, en particulier ceux qui en ont le plus besoin, et continue ainsi à préserver l'universalité des Jeux Olympiques. Elle met l'accent sur l'aide globale aux CNO par des conseils personnalisés et un encadrement renforcé, et les soutient pour qu'ils puissent augmenter leur efficacité en termes de gestion et de contrôle des activités qu'elle finance sur la base des principes universels de bonne gouvernance. La Solidarité Olympique offre aux CNO une grande flexibilité dans l'utilisation des fonds afin de mieux répondre à leurs besoins individuels, en tenant compte de la diversité du Mouvement olympique.

Les **objectifs majeurs** pour le plan 2017-2020 consistent à :

Promouvoir
l'Agenda
olympique 2020
à travers des
campagnes de
sensibilisation et
de formation

Veiller à ce
que les fonds
soient dépensés
de manière
transparente et
responsable

Mettre
l'accent sur
les CNO qui
en ont le plus
besoin

Offrir un
service plus
ciblé aux
CNO

Aider les
CNO désireux
d'aider d'autres
CNO à développer
leur structure
sportive

Accroître
l'aide apportée
aux athlètes et
soutenir les CNO
pour protéger
les athlètes
intègres

Composition de la commission de la Solidarité Olympique

Au 30.04.2017

Président

Cheik Ahmad Al-Fahad Al-Sabah

Membres

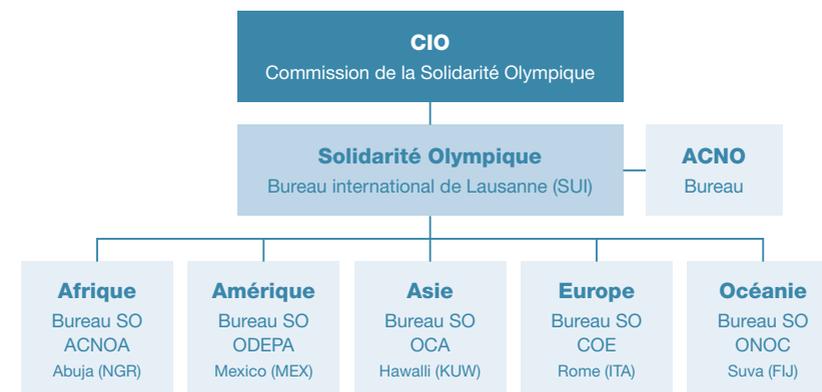
Marisol Casado
 Kirsty Coventry
 Sari Essayah
 Tony Estanguet
 Nicole Hovertsz
 Nenad Lalovic
 Lingwei Li
 Gunilla Lindberg
 Le Grand-Duc Henri de Luxembourg
 Julio César Maglione
 Robin E. Mitchell
 Bernard Rajzman
 Lassana Palenfo
 Husain Al-Musallam
 Ricardo Blas
 Janez Kocijancic
 Raffaele Pagnozzi
 Jimena Saldana
 Tomas Amos Ganda Sithole

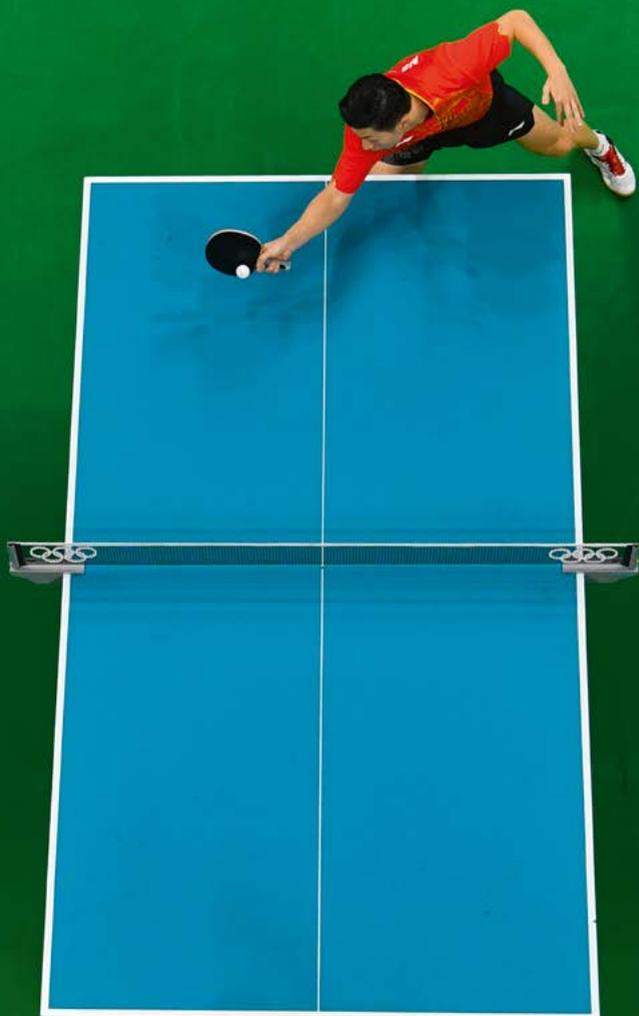
Structure organisationnelle

La **commission de la Solidarité Olympique**, composée de membres individuels désignés par le président du CIO, est constituée aux fins d'accomplir les tâches qui lui sont attribuées selon la Charte Olympique. Elle est chargée de définir les orientations de la Solidarité Olympique, de diriger ses activités, entre autres l'approbation des programmes et des budgets qui s'y rapportent, et de contrôler les actions menées. Bénéficiant d'une autonomie financière, technique et administrative, elle rapporte directement à la commission exécutive et au président du CIO qui ratifie les principales décisions prises telles que l'approbation des programmes et budgets pour les plans de la Solidarité Olympique.

La commission de la Solidarité Olympique s'appuie sur l'administration du bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne pour mettre en œuvre, exécuter, contrôler et coordonner toutes les décisions.

Le **bureau international de la Solidarité Olympique** est chargé de tous les aspects opérationnels de la mise en œuvre du plan 2017-2020. Afin de mener à bien cette tâche, il collabore avec les cinq associations continentales de CNO et plus particulièrement avec les **bureaux continentaux de la Solidarité Olympique** au sein de celles-ci, ainsi qu'avec l'ACNO.





天速

Bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne

Le bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne dépend de la commission de la Solidarité Olympique et a la charge de mettre en œuvre le plan 2017-2020. **Les tâches et programmes qui lui incombent sont répartis par unité** sous la supervision d'un directeur et d'une directrice adjointe.

Unités	Relations avec continents	Accompagnement des CNO	Services d'assistance technique
ATHLÈTES	ASIE OCA	CNO d'Asie sélectionnés	Commission Tripartite
ENTRAÎNEURS	AFRIQUE ACNOA	CNO d'Afrique sélectionnés	Relations avec les Fédérations Internationales
GESTION DES CNO ET PARTAGE DE CONNAISSANCES	AMÉRIQUE ODEPA	CNO d'Amérique sélectionnés	Accompagnement des CNO Centre de connaissances
PROMOTION DES VALEURS OLYMPIQUES*	OCÉANIE ONOC	CNO d'Océanie sélectionnés	Finances
FORUMS ET PROJETS SPÉCIAUX	EUROPE COE ACNO	CNO d'Europe sélectionnés	Siège SO Commission SO Ressources Humaines Technologie Communication

* Cette unité gère également les subsides du CIO pour la participation aux Jeux Olympiques.



Programmes 2017-2020

Les CNO bénéficient de conseils ciblés pour les guider dans la réalisation de leurs tâches et d'une assistance financière, technique et administrative grâce aux programmes développés en leur faveur par la Solidarité Olympique.

Les **programmes mondiaux** sont répartis en **cinq unités** pour l'organisation d'activités spécifiques liées au développement du sport. Les **programmes continentaux** répondent aux besoins spécifiques et priorités des CNO en tenant compte des particularités de chaque continent. Les **subsidés du CIO pour la participation aux Jeux Olympiques** permettent aux CNO de bénéficier d'un soutien en trois étapes : avant, pendant et après les Jeux.



Programmes mondiaux



Programmes continentaux



Subsidés du CIO pour la participation aux Jeux Olympiques



Athlètes



Entraîneurs



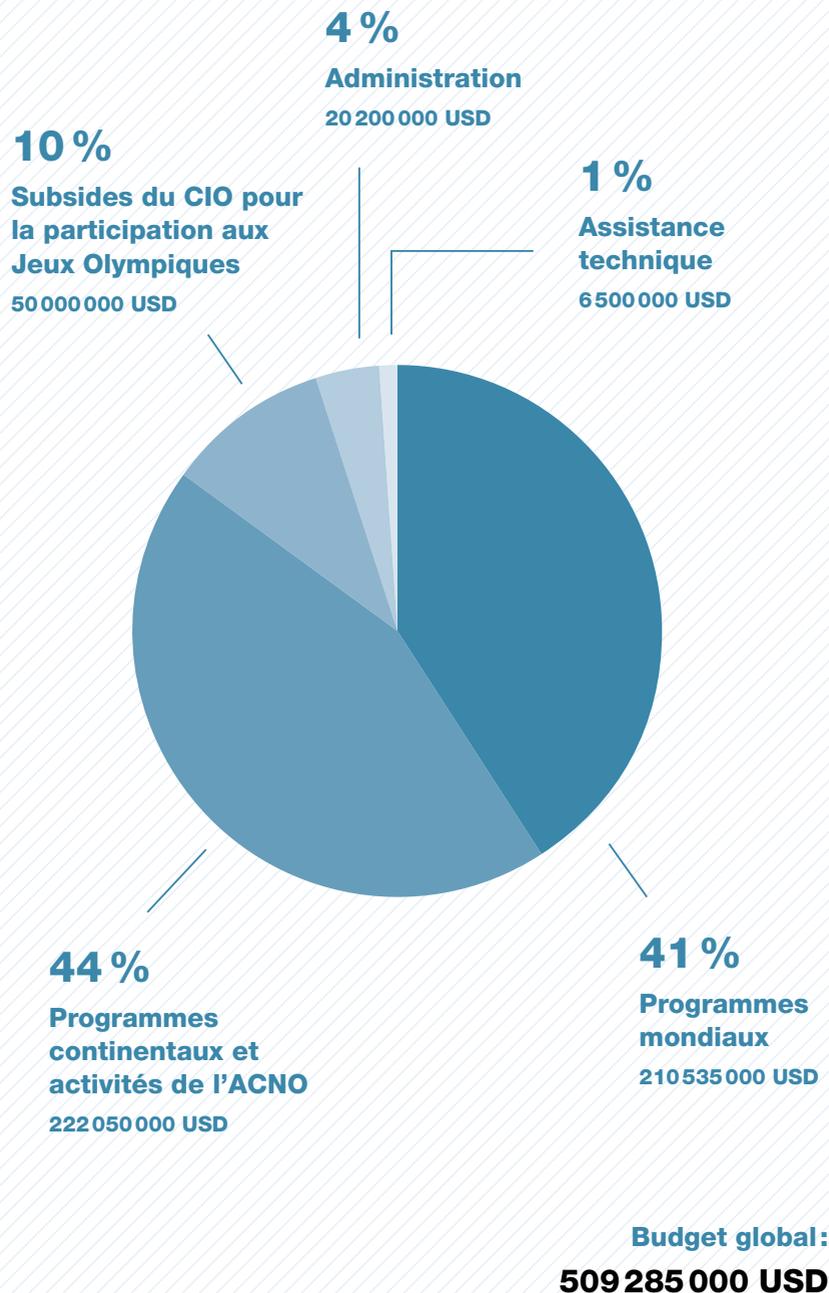
Gestion des CNO et partage de connaissances



Promotion des valeurs olympiques



Forums et projets spéciaux



Budget 2017-2020

La Solidarité Olympique gère la quote-part des droits de diffusion des Jeux Olympiques destinée aux CNO et redistribue ces fonds par le biais des différents programmes proposés à tous les CNO reconnus par le CIO. Pour le plan de la Solidarité Olympique 2017-2020, le budget de développement et d'assistance approuvé par la commission de la Solidarité Olympique s'élève à **509 285 000 USD**, soit une augmentation de 16 % par rapport au plan précédent. Il est basé sur les revenus des droits de diffusion des Jeux de la XXXI^e Olympiade à Rio et sur ceux estimés des XXIII^es Jeux Olympiques d'hiver à PyeongChang, ainsi que sur les intérêts à percevoir sur les placements futurs.

Budget programmes mondiaux: 210 535 000 USD



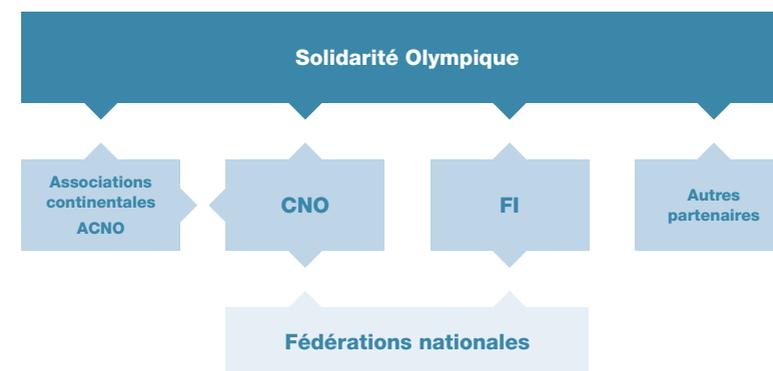
Budget programmes continentaux: 222 050 000 USD





Partenaires

Le réseau mondial des partenaires qui collaborent à la mise en place, à l'expertise technique, à la réalisation et au suivi des programmes de la Solidarité Olympique constitue **un relais d'action indispensable**. Chaque partenaire tient un rôle bien précis dans les différentes phases des programmes que ce soit dans le cadre de l'analyse des candidatures, la mise à disposition de centres d'entraînement ou l'échange de compétences entre autres.



« C'est un honneur pour nous de faire partie de ce programme qui favorise la création d'environnements positifs et enrichissants pour les athlètes grâce à un entraînement de qualité. »

Scott Blackmun (USA)

Secrétaire général de l'USOC, à propos du programme International Coaching Enrichment Certification (ICECP) soutenu par la Solidarité Olympique.



Programmes mondiaux

Vingt-et-un programmes mondiaux sont proposés dans le plan de la Solidarité Olympique 2017-2020 afin d'apporter une assistance technique, financière et administrative aux CNO dans l'organisation d'activités spécifiques liées au développement du sport.

5
unités

21
programmes





Athlètes

Bourses olympiques pour athlètes « PyeongChang 2018 »
Bourses olympiques pour athlètes « Tokyo 2020 »
Subvention pour les sports d'équipe
Subvention pour athlètes de niveau continental
Jeux Olympiques de la Jeunesse – Soutien aux athlètes
Transition de carrière des athlètes NOUVEAU
Soutien aux athlètes réfugiés NOUVEAU



Entraîneurs

Stages techniques pour entraîneurs
Bourses olympiques pour entraîneurs
Développement du système sportif national



Gestion des CNO et partage de connaissances

Développement de l'administration des CNO
Cours nationaux pour dirigeants sportifs
Formation internationale en management du sport
Solidarité et échanges entre CNO



Promotion des valeurs olympiques

Médecine du sport et protection des athlètes intègres
Durabilité dans le sport
Égalité des sexes et diversité
Le sport au service du développement social
Éducation, culture et héritage olympiques



Forums et projets spéciaux

Forums et groupes de travail
Projets spéciaux

Essentiels pour permettre aux CNO d'accomplir la mission confiée par la Charte olympique, ces programmes sont répartis en cinq unités : athlètes, entraîneurs, gestion des CNO et partage de connaissances, promotion des valeurs olympiques et forums et projets spéciaux – unité nouvellement créée pour adresser des messages aux CNO et leur donner accès à des connaissances spécifiques, ainsi que de les soutenir lors d'événements exceptionnels ou inattendus dans le pays.

Le bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne gère les différents programmes mondiaux. Si la situation le demande, il peut faire appel aux bureaux continentaux au sein des associations continentales afin de coordonner les actions sur les continents selon leurs spécificités.

La Solidarité Olympique collabore étroitement avec les FI des sports qui figurent au programme olympique, les commissions du CIO et plusieurs autres partenaires du Mouvement olympique afin d'élaborer et d'offrir des programmes mondiaux de grande qualité à tous les CNO, et en particulier à ceux qui en ont le plus besoin.



PROGRAMMES MONDIAUX

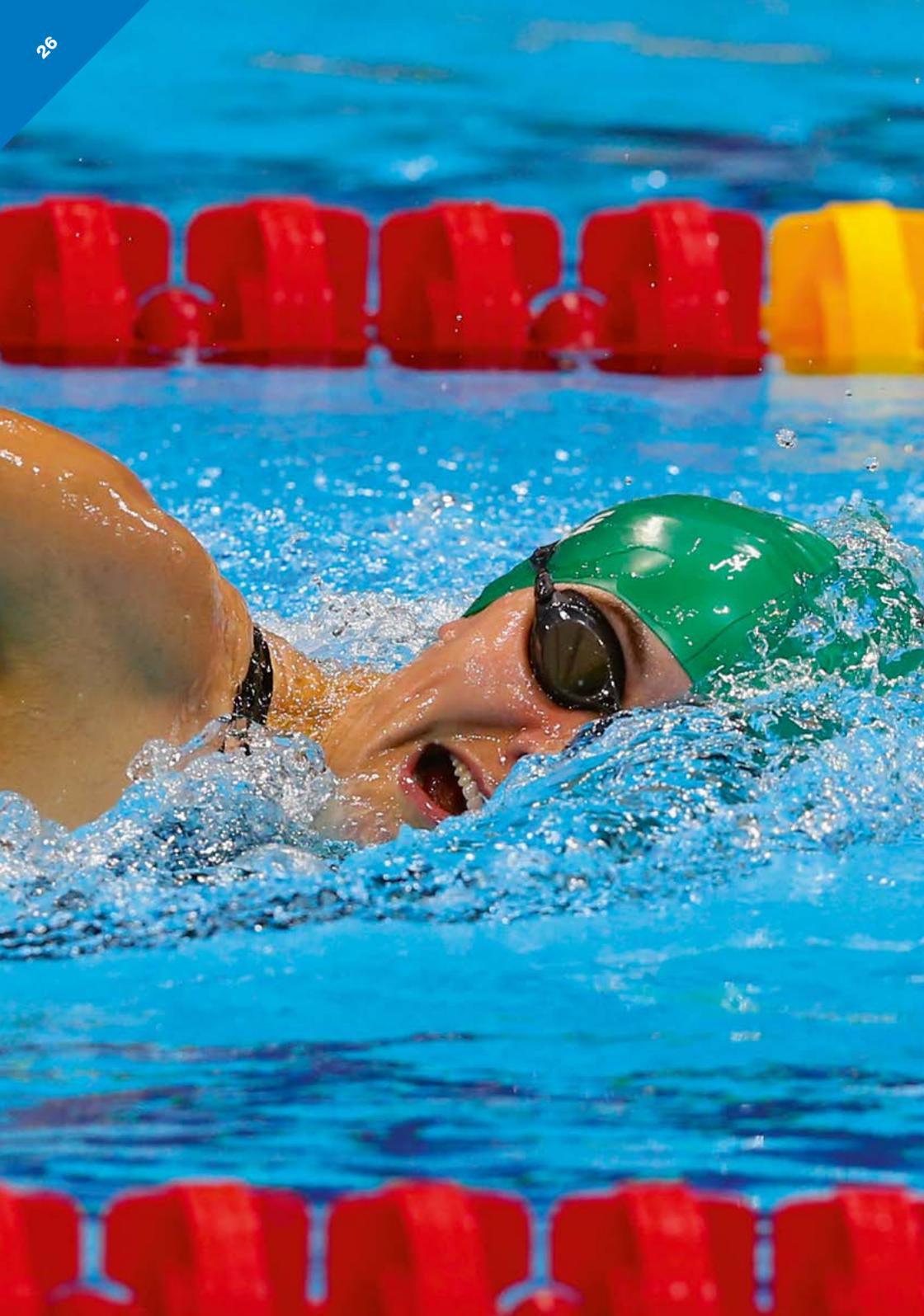
Athlètes

Promouvoir l'universalité des Jeux Olympiques, favoriser des conditions d'entraînement égales pour les athlètes, y compris les athlètes réfugiés, et soutenir la reconversion professionnelle. Les sept programmes en faveur des athlètes ambitionnent de les aider à toutes les étapes de leur carrière.

Budget
87 000 000
USD

7
programmes





Épauler l'élite jusqu'aux Jeux Olympiques

Contribuer financièrement et techniquement pour assurer une préparation idéale aux athlètes et équipes d'élite pour les XXIII^{es} Jeux Olympiques d'hiver à PyeongChang en 2018 et les Jeux de la XXXII^e Olympiade à Tokyo en 2020.

Préparer les athlètes et équipes de niveau continental

Optimiser leur participation aux Jeux continentaux et régionaux afin de contribuer à leur développement et favoriser leur accès à l'élite.

Soutenir les champions de demain

Identifier, qualifier et préparer les jeunes athlètes en vue des JOJ d'été de Buenos Aires 2018 et JOJ d'hiver de Lausanne 2020.

Accompagner la reconversion professionnelle

Soutenir les athlètes via des formations ou la mise en place d'ateliers de sensibilisation au programme de suivi de carrière des athlètes (ACP) du CIO.

Aider les athlètes réfugiés

Favoriser leur développement en leur offrant de s'entraîner et de participer à des compétitions de haut niveau sans être pénalisés par la situation dans leur pays.

« Sans la bourse olympique, je ne serais pas en mesure d'évoluer à ce niveau. C'est un sport qui coûte cher. Mais grâce à l'aide que j'ai reçue, j'ai pu participer à toutes les coupes du monde. Sans cet argent, je serais restée chez moi. »

Natalya Coyle (IRL)

Pentathlon moderne, Jeux Olympiques de Londres 2012 et Rio 2016.

PROGRAMMES DE L'UNITÉ

Bourses olympiques pour athlètes «PyeongChang 2018»

Réservé aux CNO ayant une longue tradition en matière de sports d'hiver et dont les athlètes ont une réelle chance de se qualifier, ce programme vise à améliorer la compétitivité des Jeux Olympiques d'hiver plutôt que d'accroître de manière artificielle leur universalité. La bourse permet aux athlètes de couvrir les frais d'entraînement et subvenir aux frais de déplacement aux épreuves de qualification olympique.

Bourses olympiques pour athlètes «Tokyo 2020»

Destiné à tous les CNO et à leurs athlètes, en particulier ceux qui en ont le plus grand besoin, le programme offre un soutien financier et technique aux athlètes d'élite qui ont le potentiel pour se qualifier pour les Jeux Olympiques. La bourse leur permet d'accéder entre autres à des installations appropriées dans leur pays ou dans un centre d'entraînement à l'étranger, de bénéficier d'un encadrement sportif adéquat et d'un suivi médical et scientifique et de couvrir les frais de déplacement aux épreuves de qualification olympique.

Subvention pour les sports d'équipe

La subvention est réservée à une équipe nationale qui pratique un sport olympique d'été et une équipe de hockey sur glace ou de curling qualifiée ou participant aux épreuves finales de qualification pour les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018 pour qu'elles puissent se préparer et participer à des compétitions régionales, continentales ou mondiales. Les CNO ont la possibilité de diviser le budget entre deux équipes si l'une est une équipe féminine.

Subvention pour athlètes de niveau continental

La subvention apporte une aide financière et technique aux CNO pour préparer leurs athlètes de niveau continental aux Jeux Olympiques et surtout aux Jeux multisportifs mondiaux, continentaux et régionaux. Elle peut financer des camps d'entraînement ou la participation des athlètes à certaines compétitions nécessaires à leur programme d'entraînement.

Jeux Olympiques de la Jeunesse – Soutien aux athlètes

Afin d'aider les CNO à identifier, préparer et qualifier des jeunes athlètes talentueux en vue des prochains JOJ, le programme propose trois options : soutien technique et financier pour identifier et entraîner les jeunes athlètes, soutien financier pour participer aux compétitions de qualification et subventions de préparation pour les athlètes qualifiés ou au bénéfice d'une place d'universalité.

Transition de carrière des athlètes

Le programme – géré et financé en collaboration avec le département des sports du CIO – fournit aux CNO une assistance technique et financière soit pour la mise en place d'ateliers de sensibilisation au programme de suivi de carrière des athlètes (ACP) du CIO, soit pour soutenir des formations individuelles afin d'assister leurs athlètes dans leur reconversion professionnelle.

Soutien aux athlètes réfugiés

Le programme permet aux CNO de pays accueillant des réfugiés d'identifier et de soutenir des athlètes d'élite réfugiés. Il propose une subvention d'entraînement et une indemnité de voyage pour la préparation et la participation aux compétitions internationales, ainsi qu'une assistance technique et financière pour les activités d'identification (avec le HCR), d'entraînement et d'éducation.



PROGRAMMES MONDIAUX

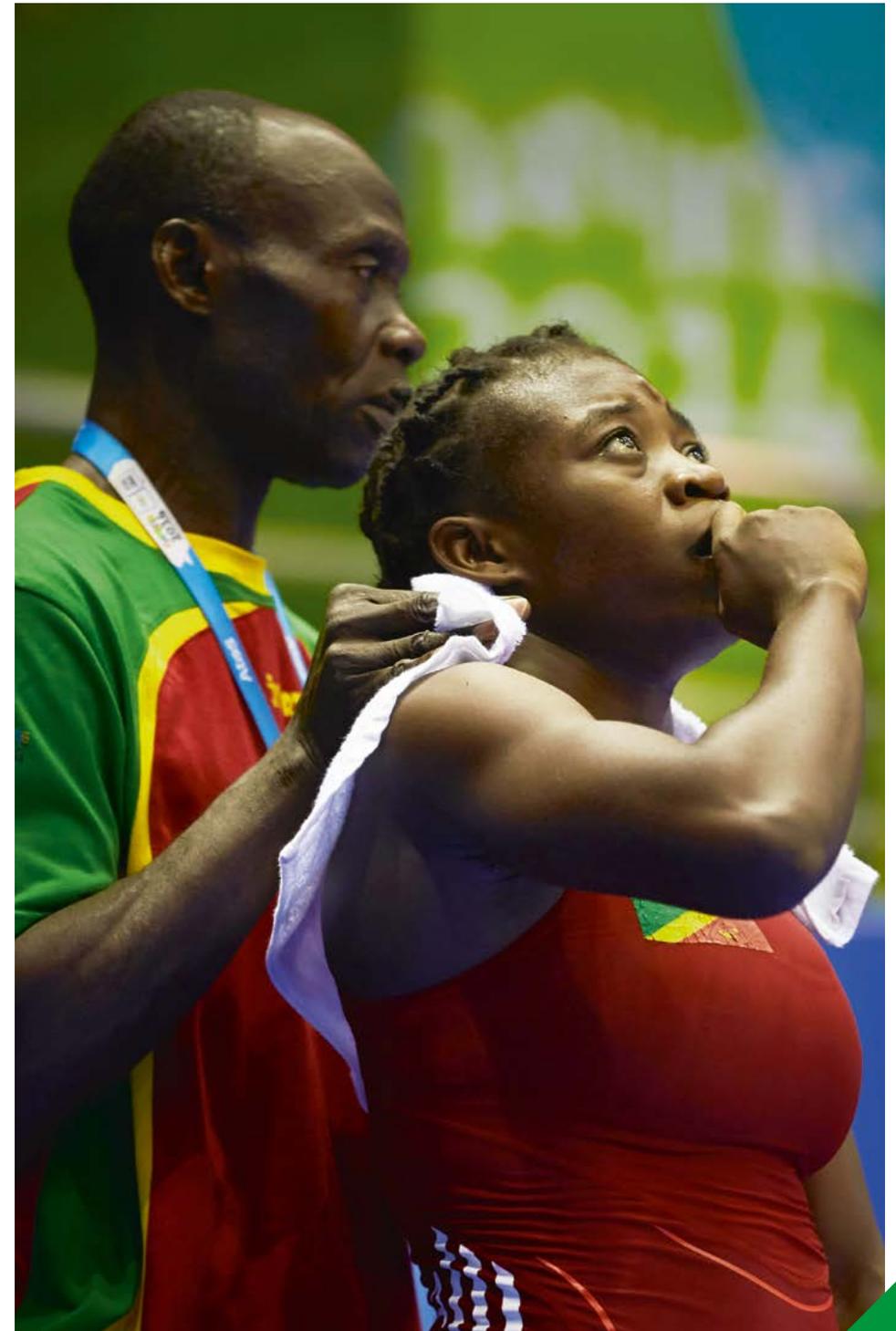
Entraîneurs

Éducateur, formateur, guide, psychologue, physiologiste ou agent... L'entraîneur a un rôle déterminant dans le développement et la performance de l'athlète, du sportif débutant au compétiteur d'élite se préparant pour les Jeux Olympiques. Les trois programmes mis en place par la Solidarité Olympique permettent aux CNO d'intégrer la formation de leurs entraîneurs de manière globale dans leurs plans stratégiques.

Budget
33 000 000
USD

3

programmes





Encourager la formation continue

Enrichir régulièrement les connaissances et les performances des cadres techniques afin qu'ils puissent toujours mieux répondre aux exigences liées à l'encadrement actuel des athlètes.

Favoriser un développement à long terme

Encourager les CNO à sélectionner de manière rigoureuse les candidat(e)s aux formations qui seront ensuite chargé(e)s de renforcer et de développer l'ensemble du système sportif dans la région ou le pays.

Renforcer la participation féminine

Encourager les CNO à présenter des candidatures féminines dans les différents programmes et soutenir ainsi l'émergence de femmes entraîneurs ou cadres techniques.

Sensibiliser à l'Agenda olympique 2020

Sensibiliser les entraîneurs aux recommandations de l'Agenda olympique 2020 via les FI et centres d'entraînement avec lesquels la Solidarité Olympique collabore : la promotion et la défense des athlètes intègres, la lutte contre la discrimination et le harcèlement, et la lutte contre les paris sportifs.

« Fort de mon expérience, je pense que l'objectif principal de la Solidarité Olympique est de démontrer que le sport est universel et que tout un chacun devrait avoir accès au sport. »

Marcello Varriale (BRA)

L'entraîneur Marcello Varriale, bénéficiaire d'une bourse olympique pour suivre la formation ICECP de l'USOC/ Université du Delaware en 2014-2015, a été l'entraîneur de l'équipe brésilienne d'aviron aux Jeux Olympiques de Rio 2016.



PROGRAMMES DE L'UNITÉ

Stages techniques pour entraîneurs

Assuré par un expert nommé par la FI (le contenu des formations respectent les règles établies par les FI) au niveau national ou régional, ce programme propose aux entraîneurs officiellement reconnus par leur fédération nationale et actifs dans leur pays, des possibilités de formation de différents niveaux. Les stages techniques sont également une opportunité pour les CNO de sensibiliser les entraîneurs à certains aspects de l'Agenda olympique 2020.

Bourses olympiques pour entraîneurs

Ce programme permet aux entraîneurs, officiellement reconnus par leur fédération nationale et actifs dans leur pays, de bénéficier d'une formation continue dans un centre de haut niveau, une université ou un établissement géré par une FI. Trois types de formation sont proposés : sciences du sport, formation sportive spécifique ou enseignement à distance. Au terme de sa formation, l'entraîneur peut, dans la plupart des cas, obtenir une certification du centre ou de l'université.

Développement du système sportif national

Ce programme réservé en priorité aux CNO dont les structures sportives de base et le système d'entraînement sont faibles – mais qui possèdent un réel potentiel de développement – leur permet de développer et de renforcer l'ensemble du système sportif local ou national, ainsi que leur système d'entraînement. Le plan d'action, établi avec l'aide d'un expert international en faveur d'un ou plusieurs sports au programme olympique, doit prévoir notamment la formation des entraîneurs locaux et des personnes aptes à poursuivre ce travail de développement au terme du projet.



PROGRAMMES MONDIAUX

Gestion des CNO et partage de connaissances

Des structures administratives efficaces, ainsi que de bonnes pratiques et procédures sont fondamentales pour assurer aux CNO de délivrer quotidiennement les soutiens nécessaires à leurs athlètes et leurs membres affiliés. Les quatre programmes de gestion des CNO ont pour but de les aider à assurer le bon fonctionnement de leur administration et à améliorer certains aspects de leur gestion.

Budget
51 085 000
USD

4
programmes





Soutenir leur gestion administrative

Aider les CNO à couvrir leurs frais de fonctionnement généraux via une subvention administrative annuelle.

Optimiser leur développement en gestion

Soutenir financièrement divers projets et initiatives menés par les CNO en vue d'optimiser leur fonctionnement et mettre à disposition des modèles et ressources pour améliorer leurs pratiques et procédures.

Favoriser la formation des dirigeants sportifs

Donner accès à de multiples formations, des cours nationaux au master international en management du sport, afin de renforcer les connaissances.

Encourager les échanges et le partage de connaissances

Encourager le partage des connaissances et des expériences entre les CNO au sein du Mouvement olympique dans un esprit d'ouverture et d'entraide.

« Nombre d'entre eux ont débuté comme simples membres de leur fédération et, à présent, ils occupent des fonctions de dirigeant, président ou secrétaire général. Certains participants sont désormais reconnus par les FI, donc ce cours n'aide pas seulement le CNO mais aussi les individus et leur fédération sportive. Pour un petit pays africain comme le nôtre, ce type de cours nous a vraiment apporté quelque chose. »

Sanjaye Goboodun (MRI)

Directeur de programme pour les cours avancés en management du sport et directeur de l'académie nationale olympique à Maurice.



PROGRAMMES DE L'UNITÉ

Développement de l'administration des CNO

Ce programme vise à renforcer la structure administrative des CNO, avec un accent particulier sur la bonne gouvernance, en contribuant à leur frais de fonctionnement et au financement d'initiatives ponctuelles comme par exemple la création d'un nouvel outil de gestion ou la mise à niveau d'un outil existant, la formation de collaborateurs ou le développement et la mise en œuvre d'un concept contribuant à améliorer l'efficacité du CNO.

Cours nationaux pour dirigeants sportifs

Les CNO ont la possibilité de former leurs dirigeants sportifs en organisant des cours en gestion et administration du sport. Sont proposés des cours de base et des cours avancés donnés par des instructeurs des CNO formés au préalable par la Solidarité Olympique. Les cours s'adressent aux collaborateurs et cadres des CNO, fédérations nationales affiliées, clubs sportifs ou autres organisations sportives.

Formation internationale en management du sport

Les CNO peuvent proposer des bourses à des candidats désignés, admis au MEMOS (master exécutif en management des organisations sportives) en anglais, français et espagnol. Cette formation, reconnue sur le plan international et dispensée par un réseau d'universités, comporte six modules répartis en quatre sessions sur une année. Les participants sont appelés à réaliser un projet professionnel, menés sous la supervision d'un tuteur, visant à améliorer un aspect de la gestion de leur organisation sportive.

Solidarité et échanges entre CNO

Ce programme a pour but de promouvoir la solidarité en coordonnant l'organisation d'échanges de connaissances, d'expériences et de ressources émanant des CNO développés pour les CNO en développement.



PROGRAMMES MONDIAUX

Promotion des valeurs olympiques

La raison majeure du succès et de l'universalité des Jeux est la conviction partagée par tous qu'il est possible de bâtir un monde meilleur par le sport dans un esprit de respect, d'amitié, de solidarité et de fair-play. Les cinq programmes consacrés aux valeurs olympiques visent à promouvoir un mouvement sportif durable, humain, culturel, fédérateur et solidaire, dépourvu de toute forme de discrimination.

Budget
20 000 000
USD

5
programmes





Préserver la force de l'image olympique

Protéger et soutenir les valeurs olympiques pour préserver la force de l'image olympique et s'assurer que le sport demeure un élément essentiel du développement de la société.

Proposer des programmes flexibles

Offrir une grande souplesse d'action aux CNO pour qu'ils puissent demander un soutien pour des activités adaptées à leur contexte local.

Établir des plans d'action

Aider les CNO à mettre à profit la collaboration avec leurs partenaires afin d'établir des stratégies et plans d'action dans chaque domaine.

Renforcer les aspects liés à l'Agenda olympique 2020

Protéger les athlètes intègres, favoriser l'égalité des sexes et la diversité, associer la pratique sportive à l'éducation et élargir la notion de durabilité dans le sport.

Grâce aux programmes consacrés à la promotion des valeurs olympiques, le CNO des Fidji a sensibilisé entre 2014 et 2016 plus de 15 000 jeunes athlètes à ces valeurs ainsi qu'à la prévention des maladies non transmissibles et de celles sexuellement transmissibles. La formation a été assurée par de célèbres athlètes fidjiens – baptisés les Champions – lesquels se sont rendus dans les écoles et clubs de sport de tout le pays. Deux jeux de société géants ont été créés pour faciliter l'enseignement.



PROGRAMMES DE L'UNITÉ

Médecine du sport et protection des athlètes intègres

Ce programme encourage les CNO à diffuser les connaissances, former les membres de la communauté sportive et organiser des projets dans le domaine de la médecine du sport, notamment la protection de la santé et de l'intégrité des athlètes, ainsi que la prévention des blessures et des maladies dans le sport.

Durabilité dans le sport

Il est important de permettre aux CNO d'intégrer la notion de durabilité dans leurs politiques et méthodes de travail et de montrer l'exemple dans ce domaine au sein de leur communauté sportive. Les CNO sont appelés à s'aligner sur la stratégie 2030 développée par le CIO en matière de durabilité et à utiliser les études de cas et autres ressources à disposition.

Égalité des sexes et diversité

L'assistance offerte aux CNO leur permet d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies, plans d'action et activités visant à promouvoir l'égalité des sexes, l'intégration et la diversité dans le sport et la gouvernance du sport.

Le sport au service du développement social

Le programme a pour objectif d'aider les CNO à promouvoir la pratique de l'activité physique auprès de la population et l'accès au sport comme un droit pour tous, et à utiliser le sport comme outil de promotion de la santé, du développement et de la paix en renforçant la cohésion sociale et en associant la pratique sportive à l'éducation. Ce programme apporte aussi une aide financière annuelle pour l'organisation de la Journée olympique.

Éducation, culture et héritage olympiques

Ce programme majeur pour la promotion des valeurs olympiques aide les CNO pour la mise en place de programmes d'éducation axés sur les valeurs olympiques, l'organisation d'activités culturelles, la diffusion et l'acquisition de connaissances sur l'Olympisme, et la préservation de l'héritage olympique et sportif au niveau national.



PROGRAMMES MONDIAUX

Forums et projets spéciaux

Promouvoir d'une part des concepts et des idées auprès de groupes de CNO, leur proposer des possibilités de formation autour d'une thématique et, d'autre part, répondre aux besoins spécifiques des CNO résultant d'une situation extraordinaire ou imprévue dans leur pays sont au cœur des programmes de l'unité.

Budget
19 450 000
USD

2
programmes





PROGRAMMES DE L'UNITÉ

Forums et groupes de travail

Ce programme permet à la Solidarité Olympique d'adresser des messages aux CNO en coopération avec les différentes associations continentales.

Les forums offrent une occasion unique de réunir les CNO par continent. La commission de la Solidarité Olympique et les associations continentales en définissent les thèmes. Durant la première année du plan, les forums sont consacrés à la présentation du plan de la Solidarité Olympique 2017-2020. Les suivants peuvent être axés sur des thèmes d'intérêt particulier pour l'ensemble des CNO tels que la bonne gouvernance ou la préparation des délégations pour les Jeux Olympiques.

D'autres besoins de formation peuvent être identifiés tout au long du plan pour l'ensemble des CNO ou certains groupes spécifiques de CNO. Ce programme permet à la Solidarité Olympique d'y répondre en organisant des séminaires thématiques pour les CNO en question, ainsi que pour certains secteurs fonctionnels au sein des CNO.

Les séminaires consacrés au marketing olympique, instaurés par la commission de la Solidarité Olympique en 2015, sont reconduits dans le cadre de ce programme.

Enfin, les forums biennaux pour les commissions des athlètes des associations continentales sont aussi financés par le biais de ce programme.

Projets spéciaux

L'objectif de ce programme est de répondre aux besoins spéciaux des CNO qui traversent des circonstances extraordinaires ou imprévues. Ce fonds peut également être utilisé pour gérer d'autres situations ou projets soumis par les CNO sortant du cadre des programmes généraux de la Solidarité Olympique. Les demandes sont analysées en tenant compte de la situation du CNO, des subventions spéciales reçues par le passé et de la gravité des circonstances.



Programmes continentaux

Complémentaires aux programmes proposés au niveau mondial, les programmes continentaux permettent aux CNO de bénéficier d'une assistance technique, financière et administrative qui répond à leurs besoins spécifiques et à leurs priorités, par continent. Les cinq associations continentales de CNO peuvent ainsi offrir, en complète coordination avec le bureau international de la Solidarité Olympique à Lausanne, des programmes continentaux adaptés à chacun de leurs CNO membres au cours du plan 2017-2020.





Chaque association continentale décide des contenus, objectifs et budgets des programmes continentaux qu'elles proposent à ses CNO. Leur administration quotidienne dépend des bureaux de la Solidarité Olympique au sein des associations continentales et doit respecter l'objectif fixé pour la période 2017-2020, à savoir offrir un niveau de service plus personnalisé à des groupes de CNO.

Des programmes standards pour chaque association

Les fonds consacrés aux programmes continentaux doivent être alloués en priorité aux CNO pour le développement de leur propre programme d'activités nationales. Les CNO peuvent ainsi améliorer leur efficacité opérationnelle en choisissant des activités qui tiennent compte du contexte local actuel et de la réalité du terrain.

Les programmes continentaux doivent également couvrir les éléments de base suivants, communs à chaque association continentale : frais de fonctionnement de l'association continentale, organisation des réunions statutaires pour les CNO (Assemblée générale, séminaires des secrétaires généraux, etc.), ainsi qu'organisation de réunions et forums biennaux des commissions des athlètes au niveau continental en collaboration avec la Solidarité Olympique.

Par ailleurs, les associations continentales ont la possibilité de réserver une partie des fonds pour mener des programmes spécifiques selon les besoins et particularités de leur continent.



ACNOA

Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique
info@africaolympic.org
www.africaolympic.org



ODEPA

Organisation sportive panaméricaine
odepa@paso-odepa.org
www.paso-odepa.org



OCA

Conseil olympique d'Asie
info@ocasia.org
www.ocasia.org



COE

Les Comités Olympiques Européens
secretariat@eurolympic.org
www.eurolympic.org



ONOC

Association des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie
onoc@oceanianoc.org
www.onoc.org.fj



ACNO

Association des Comités Nationaux Olympiques
info@acnolympic.org
www.anocolympic.org



Subsides du CIO pour la participation aux Jeux Olympiques

Ce programme aide les CNO à participer aux Jeux Olympiques avec deux objectifs différents mais complémentaires : d'une part entretenir l'esprit d'universalité des Jeux Olympiques en garantissant la participation de tous les CNO et, d'autre part, apporter une contribution financière aux CNO, lesquels jouent un rôle essentiel dans la réussite des Jeux.





Ces subsides sont gérés par le bureau international de la Solidarité Olympique en collaboration avec les comités d'organisation des Jeux Olympiques concernés et sont alloués en trois étapes.

Avant les Jeux

Ils couvrent les frais de voyage et de séjour d'une personne qui assiste à la réunion entre les chefs de mission et le comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Pendant les Jeux

Ils contribuent aux frais de voyage pour un certain nombre d'athlètes et d'officiels, aux dépenses logistiques, et aux frais de transport et de logement des présidents et des secrétaires généraux des CNO.

Après les Jeux

Ils sont versés aux CNO pour leur participation et leur contribution au succès des Jeux. Pour la période 2017-2020, l'assistance proposée couvre les XXIII^{es} Jeux Olympiques d'hiver à PyeongChang en 2018 et les Jeux de la XXXII^e Olympiade à Tokyo en 2020.

Abréviations

Associations de CNO

ACNO	Association des Comités Nationaux Olympiques
ACNOA	Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique
ODEPA	Organización Deportiva Panamericana
OCA	Olympic Council of Asia
COE	Les Comités Olympiques Européens
ONOC	Oceania National Olympic Committees

Fédérations Internationales

Sports au programme des XXIII^{es} Jeux Olympiques d'hiver à PyeongChang en 2018

Biathlon	IBU	International Biathlon Union
Bobsleigh	IBSF	International Bobsleigh and Skeleton Federation
Curling	WCF	World Curling Federation
Hockey sur glace	IIHF	International Ice Hockey Federation
Luge	FIL	Fédération Internationale de Luge de Course
Patinage	ISU	International Skating Union
Ski	FIS	Fédération Internationale de Ski

Sports au programme des Jeux de la XXXII^e Olympiade à Tokyo en 2020

Athlétisme	IAAF	International Association of Athletics Federations
Aviron	FISA	Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron
Badminton	BWF	Badminton World Federation
Baseball/Softball	WBSC	World Baseball Softball Confederation
Basketball	FIBA	Fédération Internationale de Basketball
Boxe	AIBA	Association Internationale de Boxe
Canoë	ICF	International Canoe Federation
Cyclisme	UCI	Union Cycliste Internationale
Escalade sportive	IFSC	International Federation of Sport Climbing
Escrime	FIE	Fédération Internationale d'Escrime
Football	FIFA	Fédération Internationale de Football Association
Golf	IGF	International Golf Federation
Gymnastique	FIG	Fédération Internationale de Gymnastique
Haltérophilie	IWF	International Weightlifting Federation
Handball	IHF	International Handball Federation
Hockey	FIH	Fédération Internationale de Hockey
Judo	IJF	International Judo Federation
Karaté	WKF	World Karate Federation
Lutte	UWW	United World Wrestling
Pentathlon moderne	UIPM	Union Internationale de Pentathlon Moderne
Rugby	WR	World Rugby

Skateboard	ISF	International Skateboarding Federation
Sports aquatiques	FINA	Fédération Internationale de Natation
Sports équestres	FEI	Fédération Équestre Internationale
Surf	ISA	International Surfing Association
Taekwondo	WTF	World Taekwondo Federation
Tennis	ITF	International Tennis Federation
Tennis de table	ITTF	International Table Tennis Federation
Tir	ISSF	International Shooting Sport Federation
Tir à l'arc	WA	World Archery Federation
Triathlon	ITU	International Triathlon Union
Voile	WS	World Sailing
Volleyball	FIVB	Fédération Internationale de Volleyball

Comités Nationaux Olympiques

206 CNO sont reconnus par le CIO (au 30.04.2017)

Afrique - 54 CNO

RSA	Afrique du Sud
ALG	Algérie
ANG	Angola
BEN	Bénin
BOT	Botswana
BUR	Burkina Faso
BDI	Burundi
CMR	Cameroun
CPV	Cap-Vert
CAF	République centrafricaine
COM	Comores
CGO	Congo
COD	République démocratique du Congo
CIV	Côte d'Ivoire
DJI	Djibouti
EGY	Égypte
ERI	Érythrée
ETH	Éthiopie
GAB	Gabon
GAM	Gambie
GHA	Ghana
GUI	Guinée
GBS	Guinée-Bissau
GEQ	Guinée équatoriale
KEN	Kenya
LES	Lesotho
LBR	Libéria
LBA	Libye

MAD Madagascar

MAW	Malawi
MLI	Mali
MAR	Maroc
MRI	Maurice
MTN	Mauritanie
MOZ	Mozambique
NAM	Namibie
NIG	Niger
NGR	Nigéria
UGA	Ouganda
RWA	Rwanda
STP	Sao Tomé-et-Principe
SEN	Sénégal
SEY	Seychelles
SLE	Sierra Leone
SOM	Somalie
SUD	Soudan
SSD	Soudan du Sud
SWZ	Swaziland
TAN	République-Unie de Tanzanie
CHA	Tchad
TOG	Togo
TUN	Tunisie
ZAM	Zambie
ZIM	Zimbabwe

Amérique - 41 CNO

ANT	Antigua-et-Barbuda
ARG	Argentine

ARU	Aruba
BAH	Bahamas
BAR	Barbade
BIZ	Belize
BER	Bermudes
BOL	Bolivie
BRA	Brésil
CAY	Îles Caïmans
CAN	Canada
CHI	Chili
COL	Colombie
CRC	Costa Rica
CUB	Cuba
DOM	République dominicaine
DMA	Dominique
ESA	El Salvador
ECU	Équateur
USA	États-Unis d'Amérique
GRN	Grenade
GUJ	Guatemala
GUY	Guyana
HAI	Haïti
HON	Honduras
JAM	Jamaïque
MEX	Mexique
NCA	Nicaragua
PAN	Panama
PAR	Paraguay
PER	Pérou
PUR	Porto Rico

SKN Saint-Kitts-et-Nevis
LCA Sainte-Lucie
VIN Saint-Vincent-et-les-Grenadines
SUR Suriname
TTO Trinité-et-Tobago
URU Uruguay
VEN Venezuela
IVB Îles Vierges britanniques
ISV Îles Vierges des États-Unis

Asie - 44 CNO

AFG Afghanistan
KSA Arabie saoudite
BRN Bahreïn
BAN Bangladesh
BHU Bhoutan
BRU Brunéi Darussalam
CAM Cambodge
CHN République populaire de Chine
KOR République de Corée
UAE Émirats arabes unis
HKG Hong-Kong, Chine
IND Inde
INA Indonésie
IRI République islamique d'Iran
IRQ Iraq
JPN Japon
JOR Jordanie
KAZ Kazakhstan
KGZ Kirghizistan
KUW Koweït
LAO République démocratique populaire lao
LBN Liban
MAS Malaisie
MDV Maldives
MGL Mongolie
MYA Myanmar
NEP Népal
OMA Oman
UZB Ouzbékistan
PAK Pakistan

PLE Palestine
PHI Philippines
QAT Qatar
PRK République populaire démocratique de Corée
SGP Singapour
SRI Sri Lanka
SYR République arabe syrienne
TJK Tadjikistan
TPE Chinese Taipei
THA Thaïlande
TLS République démocratique du Timor-Leste
TKM Turkménistan
VIE Viet Nam
YEM Yémen

Europe - 50 CNO

ALB Albanie
GER Allemagne
AND Andorre
ARM Arménie
AUT Autriche
AZE Azerbaïdjan
BLR Bélarus
BEL Belgique
BIH Bosnie-Herzégovine
BUL Bulgarie
CYP Chypre
CRO Croatie
DEN Danemark
ESP Espagne
EST Estonie
MKD Ex-République yougoslave de Macédoine
FIN Finlande
FRA France
GEO Géorgie
GBR Grande-Bretagne
GRE Grèce
HUN Hongrie
IRL Irlande
ISL Islande
ISR Israël

ITA Italie
KOS Kosovo
LAT Lettonie
LIE Liechtenstein
LTU Lituanie
LUX Luxembourg
MLT Malte
MDA République de Moldova
MON Monaco
MNE Monténégro
NOR Norvège
NED Pays-Bas
POL Pologne
POR Portugal
ROU Roumanie
RUS Fédération de Russie
SMR Saint-Marin
SRB Serbie
SVK Slovaquie
SLO Slovénie
SWE Suède
SUI Suisse
CZE République tchèque
TUR Turquie
UKR Ukraine

Océanie - 17 CNO

AUS Australie
COK Îles Cook
FIJ Fidji
FSM États fédérés de Micronésie
GUM Guam
KIR Kiribati
MHL Îles Marshall
NRU Nauru
NZL Nouvelle-Zélande
PLW Palaos
PNG Papouasie-Nouvelle-Guinée
SOL Îles Salomon
SAM Samoa
ASA Samoa américaines
TGA Tonga
TUV Tuvalu
VAN Vanuatu

Couv. - © CIO/ Jason Evans – Tous droits réservés

Jeux Olympiques de Rio 2016 – L'équipe de rugby à sept des Fidji soutenue par la Solidarité Olympique a remporté la toute première médaille olympique (or) pour son pays.

p. 02 - © Getty Images/ Jamie Squire

p. 04 - © Getty Images/ Topical Press Agency

p. 06 - © Jon Buckle/ CIO via Getty Images

p. 08 - © Getty Images/ Feng Li

p. 10 - © Getty Images/ Richard Heathcote

p. 12 - © Getty Images/ Francois-Xavier Marit-Pool

p. 14 - © Getty Images/ Matthew Stockman

p. 18 - © M. Iqbal Ibnu S.

p. 21 - © Getty Images/ Paul Gilham

p. 25 - © Getty Images/ Clive Mason

p. 26 - © Getty Images/ Alexander Hassenstein

p. 31 - © CIO/ Ubald Rutar

p. 32 - © Getty Images/ Matthias Hangst

p. 34 - © Getty Images/ Ryan Pierse

p. 37 - © CNO de Chinese Taipei – Tous droits réservés

p. 38 - © Getty Images/ Ryan Pierse

p. 40 - © Getty Images/ Alex Livesey

p. 43 - © Rebecca Hearfield

p. 44 - © FASANOC

p. 46 - © CIO/ Matthew Stockman

p. 49 - © CNO de l'ex-République yougoslave de Macédoine

p. 50 - © Getty Images/ Paul Gilham

p. 53 - © Getty Images/ Al Bello

p. 54 - © Getty Images/ Mark Kolbe

p. 56 - © Getty Images/ Matthias Hangst

p. 59 - © Getty Images/ Richard Heathcote

p. 60 - © Getty Images/ Cameron Spencer

Solidarité Olympique – Juillet 2017

Tous droits réservés

Réalisé par www.didwedo.ch

Imprimé en Suisse